



SNUipp-FSU



SYNDICAT NATIONAL  
DES PERSONNELS D'INSPECTION

---



SNASUB-FSUFSU

Face aux menaces qui pèsent sur les postes administratifs affectés dans les circonscriptions du premier degré, les secrétaires, les personnels enseignants et les IEN souhaitent attirer l'attention des autorités sur les points suivants :

Les circonscriptions constituent, comme l'a rappelé M. DARCOS le mercredi 6 février 2008 « l'unité éducative de référence ». Elles se voient confier la responsabilité administrative et pédagogique d'un territoire où s'inscrivent des élèves, des écoles, des enseignants, des parents, des élus, des intervenants extérieurs ou bien encore des associations. Les acteurs, les usagers et partenaires y sont donc nombreux et considèrent la circonscription comme l'interlocuteur prioritaire. Il n'est pas de problèmes ou de projets – du plus anodin au plus complexe – qui ne passent par l'expertise des inspections.

Dans ce dispositif, les secrétaires occupent une place particulière. De par leur statut, leur fonction et les missions qu'elles remplissent elles sont l'interlocuteur indispensable et premier des usagers et des acteurs du service publics.

Si l'équation « à une inspection correspond une secrétaire » venait à être remise en cause, c'est à une fragilisation importante du service public d'éducation à laquelle nous assisterions.

C'est pourquoi, nous demandons de reconsidérer cette approche qui méconnaît le rôle essentiel des inspections du premier degré et de leurs secrétaires dans le maillage du système éducatif.